

sommet de 21,33 % en décembre. Des fluctuations de cette importance dans les taux d'intérêt américains ne pouvaient manquer d'avoir des effets considérables sur les taux d'intérêt au Canada, sur la valeur du dollar canadien, ou sur les deux. Le 13 mars, la Banque du Canada a commencé à établir le taux bancaire hebdomadaire à un quart d'un point de pourcentage au-dessus du taux moyen pour les offres hebdomadaires d'achat de bons du Trésor de 91 jours émis par le gouvernement du Canada.

Les relations économiques avec les pays en développement ont pris une importance croissante étant donné le ralentissement économique des pays industrialisés et ses effets sur le tiers monde. Le rapport Brandt, publié au début de 1980, soulignait l'interdépendance des économies du Nord et du Sud et montrait que les deux groupes ont également intérêt à s'attaquer aux problèmes économiques complexes qui les assaillent. Reconnaisant la nécessité de progrès concrets dans le dialogue Nord-Sud, le Canada a appuyé les efforts déployés pour en venir à une entente mutuellement acceptable sur le lancement des négociations globales, tant aux séances préparatoires qu'à la onzième Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'est tenue de la fin d'août au début de septembre. Le Sommet de Venise en juin a également reconnu l'importance des relations Nord-Sud; et en préparation de la tenue du Sommet économique d'Ottawa, le Premier ministre a entrepris en novembre une première tournée dans d'importants pays développés et en développement, y compris l'Arabie saoudite.

## Politique commerciale

Les échanges de biens et de services forment une partie intégrante du développement économique du Canada. Le produit national brut se compose d'environ 25 % d'exportations, et environ la moitié de nos produits manufacturés sont vendus à l'étranger. En tant que seule grande nation industrielle sans libre accès à un marché d'au moins 100 millions de personnes, le Canada a un intérêt vital dans le maintien de marchés internationaux ouverts. Toutefois, en raison de la stagnation de la croissance économique dans la plupart des pays, il a été plus difficile à ces derniers de résister à des tendances protectionnistes qui pourraient bien à long terme nuire à toutes les nations commerçantes. C'est pourquoi la politique commerciale du Canada a témoigné de la nécessité de maintenir l'intégrité du système commercial international tel que représenté par le GATT et de favoriser l'ajustement du système aux nouvelles tendances économiques.

En début d'année, le processus des Négociations commerciales multilatérales (NCM) du Tokyo Round est entré dans la phase de mise en application. La première des huit réductions annuelles égales des droits tarifaires convenues pendant les NCM a été appliquée le 1<sup>er</sup> janvier. À l'exception de l'Arrangement concernant le secteur laitier, que le Canada n'a pas signé, les représentants canadiens ont participé activement aux travaux de chacun des comités établis en vue de veiller à l'application des codes NCM sur les obstacles non tarifaires entrés en

vigueur pendant l'année. L'aboutissement des négociations sur un Accord relatif aux marchés publics a permis au Canada de signer l'instrument le 30 décembre 1980, soit avant la date de son entrée en vigueur. Pendant l'année, un nombre sans précédent, soit treize groupes spéciaux établis en vertu du mécanisme renforcé de règlement des différends du GATT, ont poursuivi activement leurs travaux. Trois de ces groupes se sont penchés sur les représentations canadiennes concernant certaines pratiques commerciales des États-Unis, de la Communauté européenne et du Japon. Par suite des efforts de ce dernier groupe, le Canada et le Japon en sont venus à une entente concernant les restrictions japonaises sur des importations d'objets en cuir.

À la suite de l'engagement pris par le Canada de mettre en application l'Accord du GATT sur la valeur en douane, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 1985, la Commission du tarif du Canada a reçu pour instruction, en août, d'entreprendre l'examen d'un projet de loi sur la valeur en douane et d'étudier l'incidence de ce projet de loi sur les droits de douane canadiens. En outre, on a déposé un document de travail proposant des changements à la législation canadienne sur les importations dans des domaines comme les règlements antidumping et les droits compensatoires. Enfin, la Commission du tarif a commencé son examen du tarif de préférence générale (TPG) en vue d'étudier l'incidence qu'auraient sur la production canadienne l'assujettissement de nouveaux produits au TPG et l'octroi du privilège de franchise pour certains produits.

Presque tous les vêtements et une bonne partie des textiles importés ont continué à être assujettis à des ententes de restriction négociées dans le cadre de l'arrangement du GATT concernant le commerce international des textiles. Le rapport de la Commission du textile et du vêtement, déposé au Parlement en août, réclamait le maintien de la protection de ces secteurs jusqu'à la fin des années 80. Les mesures canadiennes de contingentement global prises en vertu de l'article XIX du GATT ont été prorogées d'une autre année pour les importations de chaussures, et le Tribunal antidumping a été chargé de décider si, en l'absence de contingents, les importations continueraient à causer un préjudice aux producteurs canadiens.

Reconnaisant les nombreux problèmes rencontrés par la communauté commerciale internationale, les gouvernements de l'OCDE ont adopté en juin une déclaration commerciale confirmant leur objectif d'obtenir, dans la mesure du possible, les taux de croissance économique et d'emploi les plus forts, de promouvoir l'élargissement du commerce international et d'œuvrer à l'élimination des obstacles au commerce. Cette déclaration rappelait notamment la détermination des pays membres de maintenir et d'améliorer le système commercial multilatéral de libre marché, de renforcer le rôle du GATT dans ce système et de resserrer les relations commerciales avec les pays en développement.

## Énergie

L'incertitude a continué de planer sur le marché pétrolier international, notamment en raison du renchérissement pétro-